

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 31.

HONNEUR ET PATRIE ?

PRIX

de

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT
3 francs par mois

ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 6. — Bataille de Jemmapes (Belgique), par le général Dumouriez (1792).

Mardi 7. — Occupation du Tirol (Autriche), par le général Volignac (1805).

MONTVIDEO.

novembre 6 1843.

Si un parti était dans la ligne nationale, il ne serait plus un parti, car il ne peut y avoir de parti dans la ligne nationale.

La nationalité est une. La constitution qui lui est propre, naturelle, est une également. Tous ceux qui méconnaissent cette constitution, de quelque nom qu'ils se parent sont anti-nationaux.

Quels plus grands ennemis une nation peut-elle avoir en effet, que ceux qui servant aujourd'hui un parti, demain un autre, agissant froidement par calcul, sans conviction, privés de sympathies pour les peuples et les nations les poussent à la mort; entraînant à leur suite comme Rosas et son digne lieutenant Oribe, une armée d'esclaves inintelligents qui combattent pour donner des fers à leurs frères au lieu de les appeler à briser leurs. Qu'importe à ces hommes qui les guident, que la nationalité périsse, ce qu'ils veulent ce sont des crises et des révolutions auxquelles ont toujours intérêt, les intrigants et les ambitieux.

La nationalité, n'est, ni ne saurait être un parti. C'est un droit aussi ancien que le monde, relevé, épuré, et consacré par le sang des peuples qui ne doit couler que pour conquérir

PAULLETON.

LES ENFANTS EXTRAORDINAIRES.

Nous étoufferons sans doute quelques personnes en posant au commencement de cet article cet axiome :

« Que les enfants ne sont pas moins susceptibles d'inspirations que les hommes et qu'ils ont produit dans les arts, la poésie, le dessin, la musique surtout, des œuvres dignes de passer à la postérité, et d'une valeur égale à celle des productions viriles. »

Dans un autre ordre d'idées, on trouve des enfants qui se sont signalés par des actions de courage et d'héroïsme comparable à ce qu'il y a de plus beau dans la vie des héros. Dans les sciences, Pascal fit, tout jeune encore, des découvertes importantes; une autre fois, c'est un jeune père qui fait sans y avoir eu aucun maître des calculs prodigieux. Nous y reviendrons et nous consacrerons un de nos feuilletons à Henri Mondeux ce grand mathématicien de quinze ans, qui nous rappelle cet autre enfant de huit ans qui parle sept ou huit langues.

et assurer ce droit. Ceux qui combattent pour défendre ce principe, et avec cette conviction, ne servent aucun parti, ne s'attachent à personne, ceux là sont dans la ligne nationale, appartiennent à la nation, et veulent l'émancipation et l'indépendance de la nation.

Tournons un moment les yeux vers notre France et voyons ce qui se passe dans la lutte des partis et de la nation.

Le mouvement de 1789 avait consacré les principes de la constitution française il les avait relevés des coups qui leur avaient été portés par la féodalité et plus tard par le pouvoir absolu de Louis XIV un bel avenir s'ouvrait devant la France, elle ressemblait à un convalescent qui sent vivre d'une vie nouvelle son corps purifié par la maladie.

Malheureusement la France tomba entre les mains de deux espèces d'hommes qui lui furent bien funestes les intrigants et les ambitieux. Des hommes que nous ne pouvons comparer qu'à ces médecins ignorants qui lorsqu'un malade a recouvré la santé, au lieu de laisser la nature achever le rétablissement de ses forces, lui administrent des remèdes qui le replongent dans de nouvelles maladies.

La France fut par ces deux sortes d'hommes jetée dans les crises où depuis cinquante ans elle est plongée. On lui a appliqué successivement, les idées américaines, les idées suisses, les idées anglaises, et encore bien d'autres.

Les seules idées qu'on ne lui ait point appliquées sont les idées françaises les idées nationales.

Nous avons vu le temperamment de la

France se revolter tour à tour contre tous les remèdes qui lui ont été administrés, nous avons vu la France les rejeter tous comme contraire à sa nature. La grande expérimentation se prépare la panacée est connue, et ne saurait tarder à lui être administrée.

Nous ne pouvons qu'approuver l'indifférence que le pays montre aujourd'hui envers l'opposition. Ce que celle-ci nomme torpeur et apathie de la nation, nous l'appelons sagesse et prudence.

La nation a compris que pour se soustraire au joug des doctrinaires elle n'a qu'une ligne devant elle; la ligne nationale.

Elle assiste de nouveau au spectacle de l'affaiblissement et de la corruption des institutions monarchiques, dont la fin fut toujours signalée par des catastrophes, et s'en rejouit. Car lorsque le mal est arrivé à son comble, la nation se lève, se fâche, arrache les langes dont l'avait enveloppée la tyrannie, et redevient grande et forte. Les intrigants et les ambitieux rentrent dans la fange d'où ils sont sortis; pour faire place aux nationaux.

Henri IV, Louis XIV, Napoleon, dignes, dans la première moitié de leur règne d'une gloire immortelle, disposant ensuite d'un pouvoir absolu, légèrent à la France, et à leurs familles des révolutions désastreuses. Louis XIV le fouet à la main, écrasa du talon de sa botte les états généraux, et put dire; l'état c'est moi! Napoleon par des coups d'état brisa la représentation nationale et se mit à la place de la constitution mais tous deux maîtres d'un pouvoir absolu, usurper sur la nation, ils eurent aussi comme les premiers rois dont

Froissard dit dans sa chronique qu'on a vu de son temps des enfants de l'âge de huit à neuf ans se battre comme de vieux soldats, affronter la mitraille, et aller avec le plus grand sang froid chercher des boulets lancés par les ennemis, pour les rapporter aux canonnières de leur parti qui en manquaient.

Voici des faits :

Louis XV, du fond de son cabinet de Versailles, faisait alors la guerre en Allemagne (1744). Mais tandis que le monarque chasseur cherchait dans les bois de St-Germain des victimes craintives, ses soldats rencontraient de terribles ennemis sur les bords du Mein.

Il y avait dans cette armée un enfant de neuf ans dont tout le monde parlait : les ennemis le connaissaient aussi bien que les Français; il leur avait montré plus d'une fois et d'assez près sa jolie figure. C'était le jeune chevalier Ambroise de Boufflers. Il était soldat depuis un an, il avait gagné ses grades l'un après l'autre, et s'il était devenu capitaine par le privilège de sa naissance, il l'avait mérité par son courage. Le duc de Noailles livra à cette époque la bataille d'Etingen. Le matin de cette désas-

treuse journée, le jeune de Boufflers vint trouver son père dans sa tente. « Je ferai mon devoir mon père, lui dit-il, mais avant de m'exposer aux dangers, je viens chercher votre bénédiction et vous embrasser. »

Le comte de Boufflers pressa son fils contre son cœur; les larmes lui coulaient des yeux : « Cher enfant, lui dit-il, j'espère que nous nous reverrons et que nous serons victorieux; mais à coup sûr l'action sera chaude et si nous ne nous revoyons plus recevez mes adieux... encore un baiser pour ta mère. »

A ce moment, les trompettes donnaient le signal de départ. Les deux Boufflers allèrent se placer à la tête de leurs soldats, et une heure n'était pas écoulée que déjà la bataille était engagée sur tous les points.

On était si sûr du courage de l'enfant et de sa ferme résolution, qu'on lui confia un poste fort important. A la tête de ses cavaliers le jeune capitaine y fit bonne contenance pendant toute la bataille, qui fut terrible. Le carnage dura plusieurs heures. Au moment où les Français, après avoir culbuté plusieurs corps de l'armée ennemie, se regardaient comme victorieux, le roi Georges fit faire

parle l'écriture; Saül David, Salomon, les mêmes faiblesses, des malheurs analogues, également infaillibles.

Les peuples savent aujourd'hui que des châtimens terribles sont réservés aux nations qui se laissent ravir leurs institutions, par les intriguans ou les ambitieux, qui seuls semblent ignorer qu'un châtimement plus terrible peut être infligé aux tyrans usurpateurs des Libertés publiques.

Une loi de physique nous apprend: que ce que l'on perd en vitesse on le gagne en force. C'est là ce qui a fait attendre et prendre patience aux peuples opprimés, c'est aussi ce qui doit rassurer la Nation Orientale sur son avenir, car le tyran qui la menace, comme tous les tyrans, est accessible à la peur; et la peur le fera reculer le jour où il verra qu'il n'y a plus à compter sur la division des partis; le jour peu éloigné où la nation toute entière lui présentera un front serré et hérissé de bayonnettes. Le jour où l'intérêt personnel se fera pour faire place à la nationalité.

PARTIE OFFICIELLE.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Montevideo 4 novembre 1843.

Le ministre de la guerre soussigné à l'honneur de s'adresser à V. E. au nom du gouvernement de la république, pour vouloir bien faire conduire à bord de l'état-major de D. Guillermo Brown, chef de l'escadre de D. Juan Manuel Rosas, dans une embarcation de S. M. B. l'officier appartenant à cette escadre D. Desiderio Caelli, fait prisonnier à la pointe du Busco, et que le gouvernement a ordonné de mettre en liberté, non seulement comme une reconnaissance d'équité dont s'est rendu créancier le général Brown pour les considérations d'humanité, avec lesquelles il a traité les prisonniers, si non pour établir plus positivement la différence qui existe entre le gouvernement de la république, et D. Juan Manuel Rosas et ses agents qui le même jour que fut fait prisonnier M. Caelli, et respecté par nos soldats, assassinèrent le lieutenant D. Ilario Ortega, qui tomba blessé en leur pouvoir, et dont ils suspendirent la tête avec intention à un balcon de la quinta connue sous le nom de la Cordovera.

Le gouvernement de la république qui sait tout les efforts qu'a fait V. E. pour régulariser selon les principes de la civilisation, la guerre a mort que nous fait Juan Manuel Rosas ne doute pas que V. E. sera satis-

fait de renvoyer à nos ennemis un marin qui a été fait prisonnier, et auquel avec droit nous aurions pu ôter la vie. — Les fils de Rio de la Plata n'oublieront jamais les soins incessants de V. E. pour préserver leurs vies et leurs propriétés des conséquences de la guerre accordant indistinctement votre médiation et protection à tous ceux qui se sont présentés à V. E. avec le titre de malheureux sans considération de la bannière, à laquelle ils appartenaient, ni de la manière dont ils sont considérés les sentiments de V. E. en faveur de l'humanité, quand ils ne pensaient pas qu'ils pourraient les implorer.

Dieu garde V. E. h. d'années
MELCHOR PACHECO Y OBES.

A. S. E. M. le commandeur D. Juan Brett Purvis chef de la station navale de S. M. B. dans les mers du sud

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE
DU DÉPARTEMENT.

L'expérience ayant démontré que la pratique de ne pas publier le nom des personnes qui sollicitent des passeports, occasionne de graves préjudices au commerce par la facilité avec laquelle les débiteurs de mauvaise foi laissent leurs créanciers trompés, le gouvernement a ordonné au chef politique de n'expédier aucun passeport sans préalable publication, et en conséquence ordonne:

Art. 1er. A compter du 7 du courant le département de police n'expédiera aucun passeport sans publier préalablement et pendant 3 jours consécutifs le nom de la personne qui le sollicite.

2. La personne qui sera convaincue avoir sollicité, ou usé d'un passeport avec un nom ou une nationalité supposée sera considérée et traitée comme transige.

3. Publié par edicts et dans les journaux pendant 6 jours.

M. Andres LAMAS.

Un fait beaucoup trop grave pour le passer sous silence, a eu lieu samedi dernier.

Un des officiers de marine sous les ordres de l'honorable colonel Garibaldi, avait été chargé par lui, de donner la chasse à quelques Lanchons qui entretiennent des intelligences coupables entre les navires de Brown et l'armée ennemie.

Cet officier plein de zèle et conformément aux ordres qu'il avait reçus, poursuivait une de ces embarcations, et allait l'atteindre, lorsque celui qui la commandait voyant qu'il ne

On a sans doute prêté à des enfants bien de l'esprit qu'ils n'avaient pas; on peut cependant citer des exemples authentiques bien extraordinaires.

Chateaufort, étant enfant, avait des réparties d'une extrême finesse; on parlait beaucoup de lui, qu'il n'avait pas plus de quatorze ans. Un évêque qui dinait chez son père prenait plaisir à l'interroger; après lui avoir posé des questions d'une certaine difficulté, le prêtre lui dit tout à coup comme pour l'intimider: Je vous donnerai cette orange si vous voulez me dire où est Dieu?

Bien merci, monseigneur, répond l'enfant, je vous en donnerai deux si vous voulez me dire où il n'est pas?

Vici qui entre tout à fait dans notre cadre car, il s'agit de deux enfants de peuple, de Barra et de Viala illustres par notre poète Chénier, qui toi aussi était du peuple de ces deux héros, qu'un décret de la convention réunit dans un même tombeau au Panthéon.

Viala était d'Avignon, il avait treize ans. Les Lyonnais s'étaient révoltés contre la République, les villes du midi leur envoyaient des secours. Ces secours pour arriver à Lyon, devaient traverser la Durance, les républicains d'Avignon accoururent sur les bords du fleuve pour s'opposer au passage. Une vive fusillade s'engagea de part et d'autre; cependant les royalistes vont forcer le passage si on ne coupe le câble qui sert à guider le bac placé en

pourrait échapper se plaça immédiatement sous la protection d'une frégate française, qui le reçut et l'accueillit à son bord.

Nous nous abstenons de tout commentaire laissant à la sagacité de nos lecteurs à qualifier ce trait; mais nous doutons fort que ce soit là la neutralité dans nous entretient si fort M. le consul de France.

ESPAGNE.

Nous recevons aujourd'hui par voie extraordinaire des journaux de Madrid du 30 juillet. Nous trouvons dans la Gazette la proclamation du gouvernement à la nation, annoncée par le télégraphe:

Le gouvernement à la nation.

Le gouvernement, après avoir adopté les premières et les plus urgentes mesures pour assurer et consolider l'œuvre des populations, croit que le moment est arrivé de justifier son origine, de définir sa véritable nature, et de tracer la marche qu'il se propose de suivre. Les grands événements doivent être bien expliqués, pour que l'imposture ne tente jamais de dénigrer leur nature, et la méchanceté, d'étudier leurs conséquences. Les provinces de la monarchie s'étant la plupart soulevées contre le pouvoir qui existait, les juntes de salut de Barcelone et de Valence appelèrent à régir l'état les personnes qui formaient le cabinet du 9 mai dernier, et les autres juntes s'empressèrent de ratifier cette décision, dès qu'elles purent en avoir connaissance. Cet assentiment général est le titre le plus décisif qu'un gouvernement puisse avoir en sa faveur; et il importerait peu de dire aujourd'hui que le pouvoir qu'exerce le ministère actuel ne dérive pas de la nomination de l'ex-régent, lorsqu'il n'est que le fait de la volonté générale, principal élément sur lequel, dans les pays libres, repose toute autorité et toute obéissance. Ainsi, la position du cabinet actuel pourrait être anormale, puisqu'il n'avait pas ce caractère lorsque la régence demeura vacante, auquel cas il l'aurait remplacé provisoirement, conformément à la constitution; mais il exerce une autorité dont il a été revêtu par les populations, et sa mission est la plus élevée, puisque le peuple est l'origine et la source de toute autorité constituée. Les provinces engagées dans une noble lutte ont voulu centraliser l'action; elles ont parlé; le gouvernement leur a obéi, et personne ne peut leur résister sans être rebelle.

Cette vérité de fait, qui démontre la légitimité du gouvernement qui régit aujourd'hui les destinées de la nation, lui indique aussi la règle de conduite de laquelle ni son honneur ni ses principes ne lui permettent de se séparer. Né dans des momens d'agitation et de dangers, appelé à accepter la situation actuelle, défendre cette situation, les institutions et le trône est le mandat exclusif qu'il a reçu;

cet endroit. Tout le monde voit ce qu'il faut faire, personne n'ose le tenter au milieu d'une pluie de balles. Viala saisit la hache d'un sapeur, il s'avance hardiment coupe le câble, et tombe percé de coups en criant: Je ne m'en suis manqué! mais je suis content je meurs pour la liberté!

Barra était un tambour de douze ans, il servait dans cette armée républicaine qui faisait en 93 cette triste guerre de la Vendée. Imprudent comme tous les adolescents, l'enfant qui avait quitté sa compagnie, tombe au milieu des Vendéens embusqués dans les broussailles. On l'entoure, les fusils sont dirigés sur sa poitrine, mais son extrême jeunesse intéresse. Crie Vive le Roi! dit un insurgé, et tu es sauvé. Vive la République! s'écrie l'enfant en baissant la charge; et il tombe à l'instant criblé de balles.

Combien n'avons nous pas vu, nous même, de ces enfants valeureux combattre dans nos rangs en 1830; quand le vieux roi dans un accès de folie et d'absolutisme prétendit supprimer d'un trait de plume la première de nos libertés, la mère de toutes les autres la presse. Que de traits de courage héroïque nous pourrions raconter. Mais l'espace nous manque! nous ravierons sur ce sujet et nous compléterons cette biographie des enfants extraordinaires.

Alors un vieux soldat, qui restait presque seul debout voyant tomber son jeune capitaine, s'approche de lui, le prend sur ses épaules, et bat en retraite vers les ambulances. Plusieurs fois il est arrêté dans sa course par les ennemis; mais il s'écrie qu'il porte le chevalier de Boufflers; les soldats connaissent ce nom et cet enfant, ils s'arrêtent pour laisser passer le courage malheureux.

Il fallait faire l'amputation de la jambe brisée. Boufflers montra plus de courage encore sur son lit que dans les combats, sans jamais cesser d'être enfant. Je veux écrire à maman avant de mourir, dit-il; et il lui écrivit d'une main ferme une lettre charmante. Presque sur le point de succomber, je pense arriver à la perte de ma jambe, disait-il, mais si Dieu m'ordonne autrement, que j'aie au moins la consolation de vous embrasser dans cette lettre.

Cet héros enfant mourut pendant l'opération. L'armée entière assista à ses funérailles.

toutes ses démarches tendront vers ce but important.

Les principes politiques des ministres actuels furent explicitement exprimés lorsqu'ils formèrent le cabinet du 9 mai. Ce programme sera exactement accompli, en le conciliant autant que possible avec l'instinct de salut qui a donné l'impulsion au soulèvement des populations. La justice et la concorde entre tous les bons Espagnols assureront la confiance et resserreront le lien qui nous unit heureusement. Il n'y aura de réaction d'aucune espèce; le gouvernement ordonnera, et avec une inflexible énergie, comptant sur la force que lui donne le vœu public, il fera exécuter promptement ses décisions. Ses membres seront satisfaits dans leur conscience, si à la réunion des cortès, qui seront convoquées sans retard, et dans le plus court délai possible, ils peuvent leur dire en leur présentant leurs actes: " Nous avons reçu un mandat épineux, mais toutes les difficultés sont vaincues; la volonté nationale est accomplie; la constitution et la reine sont sauvées des dangers qui nous faisaient trembler pour de si chers objets, et l'Espagne, par cette noble conduite, a acquis de nouveaux titres à la considération des nations civilisées.

(Suivent les signatures de tous les ministres.)

Les membres de la nouvelle municipalité de Madrid ont adressé, de leur côté, une proclamation à leurs concitoyens dans laquelle ils exposent ainsi leurs règles de conduite:

" La plus grande économie possible, sans distraire de leur véritable but les fonds municipaux, faire tout ce qui sera possible dans les différentes branches qui sont à notre charge, autant que le permettra la courte période de notre administration, sans négliger un moment l'importance de la prompt réorganisation de la milice nationale; contribuer à ce que la tranquillité publique soit complètement assurée, la propriété respectée, et que la paix des familles ne soit pas troublée sans raison, tels sont, concitoyens, nos vœux et les titres avec lesquels nous nous présentons à vous pour que vous nous accordiez votre confiance."

La plupart des membres de la nouvelle municipalité appartiennent à l'opinion progressiste. Des six alcaldes, le marquis de Socorro est le seul qui appartient au parti dit modéré.

Le décret qui a nommé le duc de Baylen tuteur provisoire de la reine et de la princesse Louise-Ferdinande; est du 28 juillet. Mme Mina ayant donné sa démission, Mme Blake, ancienne dame d'honneur sous la régence de Marie-Christine, a été nommée gouvernante provisoire des princesses; le nouveau précepteur est M. Eugenio Moroso. Les amis de l'infant don Francisco espéraient qu'il aurait été choisi pour la tutelle, et alors la gouvernante eût été la princesse de Belgida et le précepteur M. Ventura L'intendant du palais qui remplace M. Heros est M. Manuel Cantero.

(Commerce.)

NOUVELLES DIVERSES.

Au moment où l'on parle de projets de la Porte contre le bey de Tunis, notre allié, on sera curieux de connaître les forces militaires de cette régence.

Achmed, monté sur le trône en 1836, n'avait à son avènement, que deux régiments d'infanterie de 2,000 hommes chaque. Aujourd'hui son armée comprend cinq régiments d'infanterie, un régiment de cavalerie et un régiment d'artillerie.

Chaque régiment d'infanterie est composé de 3,000 hommes. Le régiment de cavalerie, formé de six escadrons, est fort de 1,100 hommes, et le régiment d'artillerie est de 3,000 hommes.

Toutes ces troupes ont été instruites par des officiers français envoyés, en 1842, par ordre de M. le ministre de la guerre. Un d'entre eux, M. Lecorbeiller, chef d'escadron d'artillerie, a entrepris, sur la demande du bey, la fonte des canons.

Enfin, il y a à Tunis une école polytechnique contenant 60 élèves, dont l'enseignement est confié à M. Caligaris, de Turin, homme remarquable par la variété de ses connaissances.

— On écrit de la frontière de Turquie, 23 juillet

" Le camp établi sous les murs d'Andrinople attire de plus en plus l'attention générale; car le gouvernement ne se borne pas à envoyer des troupes, mais y fait transporter en outre de la poudre en grande quantité et des munitions. Pour calmer les inquiétudes qu'ont fait naître ces manifestations le Rumely-Valesky a cru devoir faire savoir au public que la formation du camp n'avait pour but que d'exercer les soldats aux manœuvres. Cependant des lettres de Constantinople nous apprennent que la Porte ottomane ne se montre animée d'un désir ardent de faire un arrangement amiable avec le Perso que pour consacrer son attention exclusivement aux affaires de la Grèce.

" Une lettre, que nous recevons à l'instant même de Belgrade, en date du 25 juillet, nous apprend que le baron Lieven a exigé formellement du sénat le renvoi de Wucritsch et Petroniowich, en les menaçant, en cas de résistance, d'un refus de sanction de l'élection du prince Alexandre. Le baron a ajouté que 25,000 Russes étaient à la frontière prêts à entrer en Serbie pour exécuter les ordres de l'empereur."

— La corvette de charge l'Oise, revenant en France, se trouvait, il y a quelques jours, par le travers de l'île Majorque, ayant à bord quelques condamnés. L'un d'eux a disparu, sans doute qu'il se sera jeté à la mer avec le projet de gagner l'île à la nage. On ignore s'il y a réussi.

— La ville de Raab (Hongrie) a failli devenir tout entière la proie des flammes le 10 juillet. Une pluie abondante est heureusement venue secourir les efforts de la population pour se rendre maîtresse de l'incendie; mais déjà 140 ou 150 maisons étaient atteintes.

— En Esclavonie, malgré la décision de la diète de Presbourg, on a résolu de continuer de ne se servir que de la langue latine, dans les séances des états et dans celles des cercles.

— On écrit de St-Dié (Vosges), 4 août:

" On vient d'enterrer une pauvre jeune servante, morte après trente heures de souffrances épouvantables, dans les anxiétés de l'hydrophobie. Elle avait lavé un plat qu'un chien, qui a été tué depuis comme atteint de rage, avait souillé de sa bave. Le virus s'était introduit dans les gergures que cette malheureuse avait aux mains."

— On écrit de Stettin, 25 juillet:

" Notre province a eu aussi ses émigrants en Amérique. Dans le trimestre qui vient de s'écouler, 131 familles composées de 719 personnes, appartenant à la secte des anciens séparatistes, et ayant à leur tête le fameux candidat Kindermann, connu par son exaltation religieuse sont parties pour l'Amérique, en grande partie par Hambourg. Ving-sept familles comprenant 147 personnes ont aussi émigré dans le royaume de Pologne."

— Un très beau buste en marbre de feu Roger, de l'Académie française, exécuté par M. Lescorné, l'un de nos statuaires les plus recommandables, est parti avant-hier pour la ville de Langres, patrie de l'auteur de l'Avocat. Ce buste doit être inauguré avant la fin du mois, dans une cérémonie intéressante. Roger était Langrois.

— Le duc et la duchesse de Nemours sont arrivés à Nantes le 13. La foule qui se pressait dans les rues pour voir le prince et la princesse était nombreuse, mais froide et silencieuse.

Le National de l'Ouest donne sur l'arrivée du prince les détails suivants:

" La réception du prince et de la princesse brillait par le désordre officiel: tout avait été mal ordonné, mal disposé, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du palais de la préfecture.

En arrivant à la préfecture, la princesse n'a trouvé personne pour lui offrir la main en descendant de voiture. On avait bien formé une réunion de dames d'honneur, mais on avait oublié de désigner des chevaliers pour donner la main aux dames.

En entrant dans la cour de la préfecture, personne ne s'est présenté pour prendre le cheval du prince, et il est resté cinq à six minutes dans l'isolement.

En descendant du bateau à vapeur, le duc et la duchesse de Nemours se sont arrêtés sous un kiosque où les

attendaient la mairie de Nantes et la majorité des membres du conseil municipal, car tous n'y étaient pas: c'est là que M. le maire a prononcé sa harangue, qu'il a terminée par le cri de vive le roi! Ce cri, répété par sept bouches officielles, n'a pas franchi les limites du petit moment"

(Commerce.)

PETITE CHRONIQUE.

LE CIGARE EN RUSSIE.—L'empereur de Russie a rendu, il y a plusieurs mois, un décret par lequel il est défendu de fumer sur le chemin de fer de Tsarskoé-Belo, d'abord parce qu'il pourrait en résulter des incendies, ainsi que la chose a eu lieu (dit le décret) en France, en Belgique et en Allemagne; ensuite parce que la fumée des pipes et des cigares (dit encore le décret) peut incommoder les dames.

Malgré les observations répétées de conducteur, un ex-secrétaire du gouvernement, M. Alexandre Netchaïeff, ayant contravenu à ce décret, le czar a ordonné qu'il fût détenu durant quinze jours dans un corps-de-garde, et que la relation de sa conduite fut publiée dans les journaux de l'empire, afin que ce sévère exemple prévienne le retour de semblables désobéissances.

BRÛLES VIVE.— Mercredi dernier, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, le sieur Looche, limonadier à Anse (Rhône), était occupé dans une cave à quelques distances de son domicile, tandis que sa femme et son fils aîné, à peine âgé de douze ans, répondaient aux demandes des personnes qui se trouvaient au café.

Cet enfant, pressé de donner de l'absinthe qu'on réclamait et n'en trouvant pas dans le moment, court, portant une chandelle allumée, au cellier où était un petit fut de cette liqueur, et se mit en mesure, à l'aide d'un foret, d'en transvaser dans une bouteille.

Le feu se communiqua au tonneau, d'où l'enfant troublé vint à écouler le liquide enflammé; sa mère est attirée par les cris perçants de l'enfant. A peine a-t-elle pénétré dans ce lieu funeste, qu'elle est enveloppée d'un tourbillon de flammes; deux personnes accourent pour lui porter secours, mais elles ne peuvent arrêter l'action dévorante du feu dont la malheureuse était atteinte qu'en jetant une grande quantité d'eau sur ses vêtements enflammés et déjà en partie consumés, ce qui la préserva d'une mort instantanée, mais non des suites fatales des blessures dont elle était couverte. L'infortunée, malgré les soins qu'on lui a prodigués, a succombé après quarante heures de souffrances affreuses, laissant deux enfants, dont l'aîné, en proie aux plus violents chagrins, semble oublier qu'ayant été atteint à la jambe par le feu, il restera peut-être boiteux toute sa vie.

(Commerce.)

AVIS.

Les syndics dans les affaires du défunt P. Tilhet ont dans leur dernière réunion: résolu d'aviser pour la troisième et dernière fois tous les créanciers du défunt, de se présenter à la réunion qui aura lieu le lundi 13 du courant à midi, au domicile du syndic Hugart, magasin de comestibles (cadre du Lion d'Or) lesdits créanciers sont invités à ne pas oublier, d'apporter toutes pièces y relatives, soit comptes ou notes réglés ou non réglés, et surtout ne pas oublier le jour et l'heure. Les syndics ayant résolu et adopté, de ne reconnaître aucun compte, passé l'époque fixe ci dessus.

Pour que cette décision parvienne à les connaissances de tous, elle est publiée dans les journaux le Patriote et el Nacional.

Montevideo le 3 novembre 1842.

Les Syndics.

AVIS.

La commission directrice des actionnaires pour le chat des droits de la douane pour l'année 1844, invite MM. les actionnaires à se présenter le 13 du courant à midi à la salle des séances en la maison de D. Antonio Man-

LE PATRIOTE FRANCAIS.

... rue du 25 Mai, pour prendre connaissance des travaux de la commission jusqu'à ce jour, et procéder à l'élection des membres de cette dernière en remplacement de ceux qui ont renoncé. La commission recommande à M. les actionnaires la plus ponctuelle assistance provenant de ceux qui pour quelque motif manqueraient d'y assister, qu'on les considérera comme faisant partie de ce que la majorité aura résolu sur les points en litige à la discussion de M. les actionnaires.
Montevideo 7 novembre 1843.

AVIS DIVERS

AVIS DU DIRECTEUR.

Les donateurs et souscripteurs en faveur de l'Hopital qui désireront que leur nom ne figure pas sur les tableaux de souscription qui doivent être insérés au Patriote le 4 novembre, sont priés de passer chez M. le Directeur de l'Hopital, rue Itusaingo numero 32, de 9 heures du matin à 4 heures du soir pour y faire remplacer leur nom, soit par des initiales, soit par un No. quelconque.

AVIS.

NOUVEAUTES.

MM. les Marchands tailleurs et confectionneurs trouveront au nouveau magasin rue des Trente-Trois numero 126, presqu'en face du café du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que piques, coutils, cachemires, satin façonnés, sautes noirs uni, gros-grain, matelassés, velours uni et brochés, cravattes, serges, gaucres, doubles, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

AVIS.

Dans la nuit du 2 au 3 courant il a été trouvé sur la place de la Constitution, au coin de la rue de las Camaras, un cachet en or, enveloppé d'un double papier de soie et ordinaire. Il sera immédiatement rendu à la personne qui pourra en donner l'exact signalement au bureau du Patriote rue de las Camaras numero 34 et désigner le chiffre qui est gravé dessus.

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joojou à bord du navire ALFARO espain. Dubertrand et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchechoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prevenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscay.

Mandatire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat general de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer, à un français, une ou deux pieces en vide ou garnies.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Messieurs les cronciers de frue Mme Grosin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref delai possible.

AVIS.

On desiro acheter un bon billard, la personne qui en possede un, peut s'adresser à M. Derrey, pharmacie de L'Indien, qui indiquera la personne qui en a besoin.

AVIS.

Le navire français La Clemence, capitaine de reguiberry devant partir par contrat, le 31 au ce mois, messieurs les passagers sont prevenus qu'ils doivent regler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Thiol rue du 25 Mai numero 108.

AVIS.

On prie les personnes qui auraient trouvé deux anneaux d'or, dont l'un porte les initiales M. G., l'autre étant brisé et portant dans l'intérieur les initiales A. G. M. C. G., de vouloir les bien les rapporter au bureau du Patriote, on remettra la moitié de la valeur de ces objets à la personne qui les rapportera ou pourra en donner des renseignements.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Le tribunal militaire pouvant se tenir dorénavant dans un local plus spacieux, fait savoir que désormais les causes qui s'y discuteront seront annoncées par la presse par anticipation afin que les Orientaux et les étrangers qui voudront s'assurer de l'ordre qui regne dans les actes judiciaires puissent y assister.

Ligne des fortifications dans la maison nne cuadro et demi du Porton principal.

Octobre 6 1843.

AVIS.

Le sieur Jean Dechameindy, ayant vendu son magasin, situé rue de Misiones, à M. Chenevet, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au dix-huit du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français Indien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fil., négociants, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El abajo firmado pone en conocimiento del público, que se retira para el Rio Grande, dejando en esta plaza a su procurador con bastante poder; cuyo individuo es D. José Joaquin quarto Souza, con el cual se entenderá para quidar todas las cuentas pendientes.

Montevideo, 5 de Octubre de 1843.

Jose Q. Vinho.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au college français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

AVISO

Al público que se ha vendido la fonda situada en la calle de Misiones, de la propiedad de los señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Feno, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis dias.

Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue du 25 mai n. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géographie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabeau. Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques réparées. Matematicas. Gramática de Chantreau.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhai, marié, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Mario sur le môle.

Et Etienne Borghette, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inrère dans le N. 1110 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos à arrêté le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843: le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui désirent apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

Le Gérant, Jh. REYNAUD.

Impimerie Constitucional, Rue de las Camaras No. 34.